Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Garderie d'Allardville	2013177	Le 02 mai 2025
Nom de l'établissement		Numéro de téléphone
Garderie d'Allardville		(506) 725-2072
Adresse		
4572 134 Route Allardville NB E8L 1E4		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste
Rachelle Roy Arseneau		Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
36(6) Le lit portatif, le matelas de sieste ou le matelas d'un lit d'enfant ou d'un parc pour enfant est lavable et étanche ou est couvert d'une enveloppe étanche.	36(6)	16 mai 2025	
Commentaires :			
43 L'exploitant d'un établissement agréé interdit les boissons chaudes à tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure, sauf si :a) la boisson chaude est contenue dans un récipient étanche	43(a)	02 mai 2025	02 mai 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
49(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que l'orientation fournie aux enfants qui y sont bénéficiaires de services soit positive et comprenne un renforcement positif, encourage à déployer des efforts et reconnaisse les réalisations.	49(1)	02 mai 2025	02 mai 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
49(2) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'aucun enfant qui y est bénéficiaire de services ne subisse quelque punition physique ni violence verbale ou psychologique ni ne soit privé de ses nécessités physiques.	49(2)	02 mai 2025	02 mai 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

-Visite en mi-journée à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
-Pendant la visite le ratio enfant-personnel est maintenu et respecté dans les groupes d'enfant homogène et hétérogène.
-L'administration des fiches des médicaments est évidente
-Les médicaments sont rangés sous clé dans le bureau de la directrice et dans un coffre dans le réfrigérateur et hors de portée des enfants
-Le médicament administré en cas de choc anaphylactique (EPIPEN) est rangé dans un endroit facile d'accès pour le personnel et hors de portée des enfants. Il fut recommandé d'identifier l'endroit où se trouve l'EPIPEN.
-Pendant l'heure de la sieste, une éducatrice retenait un enfant dans son lit. Ce comportement fut adressé

Commentaires généraux

directement, l'enfant s'est levé et n'a pas fait la sieste. La direction fut avisée du comportement de l'éducatrice, il fut confirmé qu'une discussion aura lieu avec l'employée et qu'une révision sera faite au niveau d'alternative positive de gestion de comportement.
-Dix matelas de sieste sont retrouvés dans le service de garde, parmi les matelas, deux d'entre eux ont besoin de réparation, ils sont décousus et déchirés à quelques endroits, ils ne sont donc plus étanches. Une fois réparé une photo sera envoyée à l'appui.
-L'environnement extérieur est sécuritaire et muni de barrières qui se referment à l'aide d'un loquet.
-Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié, la surface de jeux est munie de plus d'une surface pour permettre différent type d'activité pour les enfants.
-La direction me confirme que des toiles d'ombres seront installées vers la fin du mois de mai début du mois de juin
-La directrice me confirme que la garderie va demeurer ouverte durant l'été, les heures et les jours d'ouverture seront modifiés. Une demande de changement fut envoyée par courriel pour que le changement soit fait au niveau administratif.
-Aujourd'hui est une journée congé d'école, les enfants d'âge scolaire sont présents à la halte pour la journée, tous les groupes d'âge sont dans le même local. Durant la sieste des tout-petits, les enfants d'âge écoutent un film.
-Pour faciliter la transition de la maison à la garderie, les employées de la garderie ont pris l'initiative de faire un album photo avec des photos de famille pour chaque enfant. Durant la visite plusieurs enfants ont fait référence à leur album et m'ont présenté leur famille.
Observations : Une fois la sieste terminée les enfants d'âge scolaire et préscolaire sont entrés en période de jeux libres.

Observations : À mon arrivée les enfants d'âge préscolaire sont en préparation pour la sieste, les enfants d'âge scolaire sont assis calmement et écoute un film. Aujourd'hui est une journée congé d'école, les enfants d'âge scolaire sont présents à la halte pour la journée.

original signé par Rachelle Roy Arseneau	Le 02 mai 2025
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date
original signé par Francine McGraw	Le 02 mai 2025
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date